



Ligue Régionale Rhône-Alpes de Cyclotourisme



Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute-Savoie

E-mail : ffct.lra@gmail.com
Site : <http://cyclorhonaalpin.org>



Objet de la réunion	Date de la réunion	Lieu de la réunion
Réunion CD	12 juin 2020	Bourgoin Jallieu
Rédacteur	Nombre de Pages	Date prochaine réunion
Michel PERROT	7	28 août 2010

Nom	Fonction	CODEP	Fonction CoDep	Téléphone Portable	e-mail	P : Présent A : Absent Pv : Pouvoir
J.J. PECH	Président	69	Président	06 86 96 96 52	jjpech.cyclo@wanadoo.fr	P
E. CARPENTIER	Vice-Président Resp. Communication	69		06 84 69 32 59	mce22@free.fr	P
C. LENOBLE	Vice-Président Resp. Formation	69		06 61 44 39 27	lenoble.claude@neuf.fr	P
M. PERROT	Secrétaire général	01	Président	06 79 18 19 72	mich.perrot@wanadoo.fr	P
G. BERNARD	Trésorier	42		06 71 54 60 85	cyclo.gilles.bernard@gmail.com	P
P. PERRARD	Secrétaire adjoint	01		06 77 19 60 51	patrickperrard@yahoo.fr	EXC / Pv
J. VIEL	Resp. Com Jeunesse	38	Représente le Codep 38	06 70 55 78 96	vieljacques@orange.fr	P
J. GOUNON	Com. Jeunesse	42		06 66 33 89 64	julios42@hotmail.com	A
C. EYRAUD	Com. Jeunesse et VTT	42		06 19 36 55 28	cyril-eyraud@orange.fr	P
A. MICHON	Resp. Com. VTT	69		06 15 03 77 02	aurelien.michon@free.fr	EXC / Pv
M. VALETTE	Resp. Com. Tourisme	26		06 74 78 44 01	monique.valette@cegetel.net	EXC / Pv
R. BEL	Com. Tourisme Corresp. Revue	38		06 83 27 62 66	raymond.bel@orange.fr	P
V. FACCHINETTI	Com. Tourisme VRVV	26	Représente le Codep 26	06 28 33 59 96	vincent.facchinetti@wanadoo.fr	P
E. COLOSIO	Challenges et Brevets	38		06 75 19 28 21	emile.c@sfr.fr	P
P. REY	Resp. Com. Sécurité	69		06 61 43 19 40	domipaulrey@free.fr	P
S. MARIN	Com. Formation	69		06 08 96 51 67	marin.sylvie@akeonet.com	EXC / Pv
C. BORGEAIS ROUET	Com. Communication	74		06 85 53 22 52	cbr4@neuf.fr	P
M. ROUGERT		42	Invité	06 08 42 82 82	michel.rougert@wanadoo.fr	P
A. BEY		01	Secrétaire	06 10 58 04 65	albey@orange.fr	P
J.M. ROBERT		07	Président	06 23 33 61 22	jeanmarievelo07@laposte.net	EXC
R. DEPUCCIO		26	Présidente	06 81 95 52 80	roselyne.depuccio@wanadoo.fr	EXC
M. COSTANTINI		38	Président	06 83 49 01 32	mconstantini@wanadoo.fr	EXC
D. RAVEL		42	Président	04 77 61 75 85	gravel@ch-firminy.fr	EXC
C. BIONDA	-	73	Président	06 68 88 89 26	biondacharles@yahoo.fr	EXC
R. BOULET		73	C. Jeunesse	04 79 65 39 80	ecolecyclosavoie@orange.fr	P
R. USEO		74	Président	06 36 12 18 65	r.useo@wanadoo.fr	P
Y. DURAND	CTN	07		06 74 70 36 48	y.durand@ffct.org	EXC
A. HEISSAT	Secrétaire Admin.	38		04 74 19 16 17	ffct.lra@gmail.com	EXC

COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE DIRECTEUR du 12 JUN 2010 à BOURGOIN JALLIEU

Jean-Jacques ouvre la séance en nous faisant part de sa situation professionnelle. Son centre fermera le 1^{er} septembre et il sera dirigé sur un autre service en attendant à partir du 1^{er} janvier l'intégration d'un nouveau centre. Quelles seront alors ses disponibilités ?... Pourra-t-il continuer à assurer la présidence ?...

Le **COMPTE-RENDU de la REUNION du 17 AVRIL** est approuvé à l'unanimité. Jean-Jacques rappelle la nouvelle organisation des réunions : rapports des commissions le matin et débats l'après-midi.

SECRETARIAT (Michel PERROT) :

Michel rappelle la décision prise lors de la réunion du bureau élargi du 18 mai : les rapports des CoDép ne seront plus lus en séance mais « proposés à discussion avec approfondissement de certains sujets ». Ce qui signifie qu'ils devront parvenir à Michel au moins 4 ou 5 jours avant la réunion afin que chacun ait le temps d'en prendre connaissance.

Michel rappelle qu'il y a dans les CoDép un « délégué Ligue » qui reçoit les courriels et les compte-rendus et qui devrait être susceptible de remplacer le président absent et éventuellement de rédiger les rapports pour le CD de Ligue.

Jean-Jacques regrette le peu de présence des présidents de CoDép et souligne qu'il est anormal qu'ils ne soient pas remplacés en cas d'absence. Les CoDép ne peuvent se couper de la Ligue, comme la Ligue ne peut se couper des CoDép.

Il est rappelé la tenue du Comité Directeur le week-end du 16-17 octobre à Evian-les-Bains avec VVF Villages : réunion et animations. Le coût est de 67 € personne avec prise en charge des frais de déplacement et de 15 € équivalent au repas habituellement remboursé pour les membres élus et les représentants des CoDép. Nous sommes 22 à ce jour. Réponse pour les indécis est demandée le plus rapidement possible.

TRESORERIE (Gilles BERNARD) :

Situation au 11 juin 2010 : total des dépenses : 72 421,87 € / total des recettes : 58 764,29 € Soit un résultat négatif de 13 657,58 €

Des recettes vont arriver : on attend la subvention du CNDS (la commission s'est réunie le 10 juin) et les 7 000 € de la Région qui devraient être versés la semaine prochaine. On attend aussi la 2^{ème} partie des ristournes fédérales.

Nous avons, à ce jour, dépensé 80 % de la somme dépensée en 2009 et nous avons encaissé 63 % des recettes. Heureusement que nous disposons d'un « livret bleu » tonic-épargne avec 50 000 € au 1^{er} janvier. La Ligue, souligne Jean-Jacques, est obligée de vivre financièrement avec un an d'avance.

Il faudra faire attention à nos dépenses jusqu'à la fin de l'année.

CALENDRIER 2011 :

Les dates des CD 2011 sont fixées, à savoir : samedi 5 mars, samedi 9 avril, 2-3-4-5 juin pour l'Ascension ou 10-11-12-13 juin pour Pentecôte à Cervia (ira-t-on ?... la décision reste à prendre), samedi 18 juin (si nous n'allons pas à Cervia), samedi 3 septembre, samedi 15 octobre, samedi 3 décembre.

Assemblée Générale : 16 janvier 2011 à Villefranche sur Saône – 15 janvier 2012 (à Pont de Chéry ???...).

Pour les Jeunes :

- Critérium Route : 16-17 avril dans la Loire
- Critérium Vtt : 14-15 mai dans la Savoie
- Peisey-Vallandry : du 16 au 21 août

Le séjour Jeunes dans un VVF Villages prévu fin août ne sera pas possible.

Nous n'avons pas de nouvelle du Raid Transalpin du 20 au 28 juillet ; nous pourrions (ou devrions normalement) être impliqués....

Formation :

- Regroupement des éducateurs : 13-14 novembre 2010 (le lieu n'est pas fixé : au centre de la Région de préférence) – 26-27 novembre 2011.

- Formation animateur :

* zone sud : 22-23 janvier * zone nord : 12-13 mars à Aiguebelette

- Formation initiateur :

* zone sud : 12-13 février * zone nord : 26-27 mars à Aiguebelette

- Formation moniteur : du 24 au 27 février à Vallon Pont d'Arc.
- Stage dirigeant : il a été annulé en 2009 (6 inscrits). Il faudrait arriver à une dizaine de participants. A voir avant la fin de l'année.

Claude enverra toutes ces dates aux CoDép.

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMISSION FORMATION (Claude LENOBLE) :

Depuis le dernier CD de Ligue, les formations ont pris un air de vacances. Un stage animateur-club a eu lieu à St Savin (38) le 5 juin, soit 12 nouveaux animateurs parmi lesquels le président, avec en plus la présence en perfectionnement de 2 animateurs formés, 3 initiateurs formés et 1 moniteur. À l'occasion de ce stage, Georges Mazegga, jeune initiateur, est venu rejoindre les rangs des formateurs de l'Isère.

Daniel Budin, moniteur de St Savin, souhaite à son tour, participer à la formation en Isère début 2011.

Formation à venir : la semaine du 21 au 25 juin, un groupe des EPAPS de la ville de Vénissieux va recevoir une formation de la FFCT, équivalente à animateur-initiateur + 5^{ème} jour.

Jean-Jacques souhaite que le stagiaire n'ait rien à payer (y compris ses frais de déplacement qui pourraient être pris en charge par la Ligue). Ceci impliquerait un bilan qualitatif : dans quelle mesure la personne formée fait-elle bénéficier les autres de sa formation ?... y a-t-il de sa part un retour ?... lequel ?... Un dispositif sera à mettre en place (rapport d'activité complété par l'éducateur et signé du président du club...) dès l'année prochaine. Il faudra préalablement évaluer le coût des frais de déplacement.

DEBAT SUR LA PLAQUETTE (Manu CARPENTIER) :

Il est rappelé que chaque responsable de Commission devra envoyer son texte à Michel avant le 31 juillet et ses photos (4 ou 5) à Manu avant le 29 août, de façon à ce que tout soit bouclé pour le CD du 16-17 octobre.

Nous avons reçu un premier devis de Marie Menut de 6 800 € qui sera revu à la baisse sur la base de 7 fiches.

La couverture est aux couleurs de la Ligue auxquelles a été rajouté du vert. Chaque président de commission a eu un spécimen de fiche intérieure. Il y aura une fiche par commission ainsi qu'une pour la présentation de la Ligue et pour les nouveaux arrivants.

Les Comités disposeront, dans un second temps, d'une fiche, payée éventuellement par un partenaire trouvé par le Comité.

Une publicité sera insérée sur chaque fiche ; il faudra trouver des partenaires pour financer nos 7 pages, notre objectif étant d'en avoir davantage afin de financer également l'Annuaire.

Marie Menut nous a envoyé un modèle de convention de partenariat pour des partenaires qui prendraient soit une publicité sur la plaquette (300 €HT), soit un système de couplage plaquette+Annuaire, soit un système de fidélité sur plusieurs années ou encore des tarifs préférentiels, des lots pour les jeunes... Marie Menut nous a également fait parvenir un modèle de lettre pour les annonceurs et les futurs annonceurs.

Il a été décidé de laisser le soin à MM Projets de gérer entièrement la publicité.

Le président souligne que la plaquette ne verra le jour que si on trouve un nombre de partenaires suffisant, en tenant compte des 2 000 € du CNDS de l'an dernier affectés à ce poste.

Catherine demande à avoir le plus rapidement possible un dossier prêt pour ses démarches : lettre de présentation, convention de partenariat, spécimen de fiches... Des partenaires ont déjà été contactés :

Renouveau, Crédit Mutuel, Véolia, ... Il faudra les rencontrer.

A savoir que, d'après Marie Menut, nos tarifs ne sont pas chers.

Jean-Jacques insiste sur l'importance de trouver des partenaires locaux ou plus importants qu'il faut démarcher rapidement avant l'établissement des budgets dans les entreprises.

Il faut que pour la réunion du 28 août nous sachions où nous allons financièrement afin de poursuivre ou non le projet.

Jean-Jacques conclut en soulignant que la plaquette est l'affaire de tous, et pas seulement de la commission communication... il faut faire passer le message !...

Les Annuaires ont manqué cette année à certains Comités ; il faudrait pouvoir en tirer davantage, l'idéal serait un par licencié, mais c'est évidemment avant tout une question financière. Emile veillera à la distribution au cours de l'AG 2010. Les Annuaires seront récupérés par les présidents de CoDép et personne d'autre. Il est proposé, lors de l'AG 2010, de mettre un Annuaire sur chaque chaise... à voir...

COMMISSION TOURISME (Monique VALETTE absente - Vincent FACCHINETTI) :

Courant mai une responsable Communication du CG de la Drôme a sollicité Monique pour réunir plusieurs cyclistes (jeunes et moins jeunes) pour promouvoir la VVV Via-Rhône au départ de St-Rambert. Dimanche 27 juin, participation à l'inauguration de ce tronçon VVV avec Jean-Jacques Queyranne. Monique a sélectionné 2 ou 3 photos pour la plaquette. Le 24 juin aura lieu la rencontre régionale de l'AF3V au grand parc de Miribel Jonage.

Le président souhaiterait un meilleur fonctionnement de cette commission pour laquelle il ressent un manque de coordination, d'objectifs clairs et de motivation. Une convocation des délégués tourisme des CoDép devient incontournable afin d'échanger les expériences, de faire remonter ce qui se fait dans les départements, et à partir de là, d'élaborer le cas échéant des projets. La commission devra préalablement se rencontrer pour préparer cette réunion. Comme les autres commissions, il est important que la commission tourisme établisse un rapport étroit avec les départements, c'est l'un des objectifs essentiels de la Ligue.

Concernant la réunion AF3V du 24 juin, Albert Cessieux n'est toujours pas en phase avec notre Ligue par rapport aux convocations et notre retrait pourrait être envisagé si la situation n'évolue pas.

Du 18 au 20 septembre 2010 se tiendra à Lyon le salon R'Bike. La FFCT a décidé de participer et a demandé notre concours. Il est important que nous soyons présents.

Michel Rougert propose de réfléchir à un projet à partir de Paris-Pékin ; il en discutera avec Monique.

Challenge de Ligue :

Emile donne à chaque CoDép la liste des clubs qui n'ont pas renvoyé la fiche du challenge de Ligue. 94 fiches/157 ont été reçues, soit 59 %.

Le CoDép 07 dans son rapport s'étonne que la responsabilité de relancer les clubs incombe aux CoDép. J.Jacques réagit à ce propos : on se doit d'être tous solidaires; les présidents de CoDép connaissent mieux leurs clubs que la Ligue. Le CoDép doit être le relais entre les clubs et la Ligue. La Ligue assumera s'il le faut, mais cette réaction n'est pas positive de la part du département et c'est dommage.

Brevet de Randonneur :

101 cartes ont été vendues... c'est bien ! Il en reste 26. Le modèle sera à refaire après le CD du 28 août.

Vêtements :

8 vêtements seulement ont été vendus à ce jour.

Après inventaire, il reste 80 pièces (dont 25 maillots). 5 pièces par taille ont été commandées, ce qui fait 95 pièces en tout.

COMMISSION JEUNESSE (Jacques VIEL) :

Critériums :

- Route : effectif : 22 jeunes dont 8 jeunes pour le CoDép 01- 1 jeune pour le 38 - 10 jeunes pour le 42 - 3 jeunes pour le 73. Les plus jeunes ont fait le concours d'éducation routière.

- VTT : effectif : 52 jeunes dont 9 jeunes pour le CoDép 01- 7 jeunes pour le 38 - 17 jeunes pour le 42 - 4 jeunes pour le 69 - 15 jeunes pour le 73. Dommage que certains départements soient absents : Dôme/ Savoie / Ardèche

SNEJ : 73 jeunes (l'envoi d'Info Cadre Jeunes n°10 va amener de nouvelles inscriptions) et 18 encadrants. Jacques a détaché un éducateur de la Ligue par jour pour aider le CoDép 26. 92 maillots ont été commandés à Emile.

Le dossier est parti à la fédération, les chèques ont été encaissés.

Apparemment, les jeunes de l'Ardèche n'ont pas eu l'info pour la SNEJ, dommage. Un parent a appelé Jacques pour lui demander s'il pouvait encore inscrire son fils en précisant qu'il avait eu l'info seulement vendredi 4 juin. **Il faut à tout prix que les infos pour les jeunes leur soient distribuées.**

Un dossier a été constitué avec les coordonnées de tous les jeunes qui participent à la Semaine ; ces derniers pourront à l'avenir être joints directement.

La Ligue a affrété deux bus avec remorques à vélos au départ de Bourgoin-Jallieu et St Fons. Les jeunes qui partent par leurs propres moyens devront en informer Jacques.

Peisey-Vallandry : A cette heure aucune inscription reçue, mais une vingtaine de jeunes sont pressentis. Jacques ira voir l'Office du Tourisme de Peisey pour négocier les tarifs et mettre au point l'infrastructure. .

Concernant ses **déplacements pour Bourgoin-Jallieu**, Jacques a testé le train. 27,20€ le billet sans réduction. Avec une carte d'abonnement à 40 € par an, il y a une réduction de 25 % en semaine et 50 % les samedi et dimanche. Un déplacement en voiture coûte 60 € avec l'autoroute. Cette proposition est votée et acceptée à l'unanimité.

La commission Jeunesse utilise régulièrement une imprimante du CoDép 38 ; Jacques demande l'accord du CD pour **acheter une mallette plastique** pour le transport d'une valeur de 30 à 40 €. La même demande est formulée par la commission Formation pour son imprimante.

Ces achats sont votés et acceptés à l'unanimité.

J. Jacques souhaiterait un inventaire du matériel de la Ligue détenu par chacun.

Intervention du président :

- Penser à envoyer la demande de subvention P.L.J. concernant les critères
 - Nous avons reçu la liste des inscrits au Trait d'Union 2010 : il y aura sans doute 5 participants de la Ligue (2 Isère + 2 Ain + 1 Savoie).
 - Critérium Vtt : bien définir le rôle de chacun une semaine avant / penser à récompenser tous les jeunes.
 - J. Jacques a reçu la plaquette de la SNEJ et s'y rendra du 15 au 18 juillet.
 - J. Jacques remercie Cyril, Jacques et Aurore pour leur important travail pour la SNEJ.
 - La convention des écoles cyclos a été signée hier avec le « Club Cyclo Vtt du lac d'Aiguebelette » et le « Cyclo Vtt Gillerain », clubs de Savoie. Marsanne n'a toujours rien envoyé, Moirans est à régler, Albertville a été payé.
 - Le président et le trésorier du club de St Savin sont venus pour signer la convention. Ce club possède une structure pour les jeunes depuis 5 ans, et compte 27 jeunes et 32 adultes dont 17 éducateurs.
 - Une demande d'aide de 500 € de la part de l'école cyclo de St Bonnet le Château nous est parvenue pour un voyage itinérant aboutissant à Peisey-Vallandry, d'un montant prévisionnel de 5800 €. La demande est votée et acceptée à l'unanimité ; 250 € leur seront versés dans un premier temps, la seconde moitié le sera à réception du compte-rendu et du bilan financier.
 - Nous avons accepté de donner 500 € aux écoles cyclos de Vallon Pont d'Arc et Aubenas concernant un séjour pour l'Ascension. Ce séjour ne s'est pas fait et les 250 € déjà donnés nous ont été renvoyés.
 - L'école cyclo des Avenières (38) était en sommeil et a redémarré avec 30 jeunes. 250 € (moitié de la somme d'une 1^{ère} année de convention) lui sont octroyés comme ce fut le cas en 2009 pour Le Perréon qui a connu la même situation. La décision est votée et acceptée à l'unanimité dans l'attente d'une demande écrite du club.
 - Le club de Faverges (74) possède une structure d'accueil Jeunes. La Ligue n'a rien reçu du club ; il faudra prendre rendez-vous pour signer la convention.
 - J. Jacques attend de voir la convention qui a été signée avec le club de Montalieu.
 - L'école cyclo de Coublevie demande une aide pour un séjour jeunes organisé en même temps que la SNEJ. Cette aide leur est refusée : 11 voix contre et 2 abstentions.
- Une réponse écrite sera faite à St Bonnet le Château, Les Avenières, Coublevie.

COMMISSION SECURITE (Paul REY) :

Accidentologie :

FFCT : Depuis le début de l'année : 17 décès dont 15 cardio-vasculaires. En 2009 à la même époque, 24 décès dont 13 cardio-vasculaires

Sinistres déclarés en moyenne sur un an 2800 environ. En mai 2010 : 796

Notre Ligue : A ce jour 62 accidents dont 3 décès cardio-vasculaires dans le Codép 38

Sans tiers : 40 soit 64 % (constat : chutes en descente 14)

Entre cyclistes 17 soit 27%

Piéton 1 Animal 1

Voiture 3 (dont percussif d'un camion à l'arrêt et renversé après un gros écart du cycliste)

Actions possibles :

- note sur test d'effort
- intérêt de pratiquer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours
- pousser sur la formation PSC1

Réunions « sécurité » des CoDép :

< CoDép 07 nord, le 28 mai : 7 clubs présents

La relation avec le Conseil Général est très soutenue (2 réunions, suivi du schéma départemental vélo, Via Rhône, etc...)

Accidentologie : examen complet fait par Michel Chambonnet

30 accidents dont 3 dus aux infrastructures, 3 à la météo, et 24 aux comportements. Aucun accident avec véhicule motorisé

Mémorandum « sécurité » : Michel a fait un diaporama pour présenter les points forts de ce document

Journée « sécurité » : organisée en octobre dans le département ; le CoDép devrait faire des propositions de participation

< Codep 69, le 27 mai : 10 clubs présents avec à l'ordre du jour :

Accidentologie : le point pour la FFCT et le Codep 69

Présentation d'un diaporama explicitant la déclaration d'accident sur internet

Présentation des évolutions demandées à la commission de sécurité de la FFCT pour l'amélioration du site FFCT

Garantie : présentation d'un tableau des garanties avec notamment des précisions sur le certificat médical et le test à l'effort

Séjours : commentaires sur le tableau du CoDép 69 et le tableau FFCT (voir Cyclanet 32)

Modes doux : le point sur différents projets

Déclaration d'accident simplifiée faite par le CoDép 74

Suite à nos travaux en réunion « sécurité » de Ligue, René Uséo a fait une déclaration reprenant nos remarques pour permettre de faire remplir une déclaration à ceux qui ont déclaré l'accident à une autre assurance que les MMA ou si aucune déclaration n'a été faite..

Quelques remarques seront faites directement à René sur son contenu. Sur le fond, il n'est pas souhaitable de se lancer dans ce type de déclaration. Paul Rey propose de s'appuyer sur l'existant de la FFCT pour l'améliorer et d'attendre les résultats des travaux de la commission nationale. Le système actuel a le grand mérite d'exister, il nous faut simplement l'améliorer et continuer à l'utiliser.

En septembre, nous referons le point sur les nouvelles orientations de la FFCT et ses propositions concernant le mode de recueil et la déclaration elle-même et nous réagirons en conséquence tous ensemble au cours d'une réunion au niveau de tous les responsables « sécurité » CoDép de notre Ligue.

Note sur les séjours, parue dans Cyclanet n° 32

Après un contact avec J-F Deraugnecourt, cette note doit être revue et corrigée par la FFCT concernant les séjours organisés par les clubs. Des précisions ont également été demandées sur les autorisations à demander en préfecture. D'après la discussion en séance, elle semblerait obligatoire pour les groupes supérieurs à 20 cyclos.

Maniabilité

Une réunion se tiendra avec Claude Lenoble pour examiner le contenu de telles formations et les modes opératoires (par qui ? quand ? comment ?)

Formation « Sécurité » organisée par la FFCT en Rhône Alpes

La Commission Nationale Sécurité de la FFCT souhaite mettre en place en 2011 cinq formations sécurité dont une en Rhône Alpes. Accord est donné par le Comité Directeur.

Cette formation s'adresse à une vingtaine de responsables « sécurité » de la Ligue, des CoDép et des clubs. La demande concerne la recherche d'un lieu permettant de réaliser cette formation sur 1,5 jours (samedi et dimanche matin) : hébergement, salle et restauration. Nous allons étudier la faisabilité de cette action .

Compléments d'information du président :

- La demande d'attribution du « ruban bleu sécurité » a été communiquée à tous les CoDép. (retour avant le 15.09 à la FFCT).

- La FFCT sollicite les clubs qui organisent une randonnée les 25 et 26 septembre pour participer aux 1^{er} rendez-vous du sport, santé et bien être. Pour ce faire une fiche de candidature était à transmettre aux CoDép avant le 13 mai.

COMMISSION VTT (Aurélien MICHON absent) :

En 2011 nous aurons deux « vertes tout terrain » dans la Loire et la Haute-Savoie.

La création d'une base Vtt en Isère est en discussion.

La base Vtt de Faverges est toujours dans l'impasse celle de Peisey-Vallandry est toujours en attente.

Pour la base Vtt (et Route) de Belley, la signature des conventions avec les collectivités est en cours.

COMMISSION DES LITIGES (Patrick PERRARD absent) : R.A.S.

TOUR DE TABLE DES DEPARTEMENTS :

Chaque CoDép a reçu les rapports qui ne sont pas lus comme à l'accoutumée.

Le CoDép 01 souligne l'organisation d'une journée des présidents de clubs, la refonte du « Guide de l'Ain à vélo » et les expériences menées dans différentes écoles cyclos.

Le CoDép 74 met l'accent sur les conventions pré-accueil signées par les clubs d'Annecy et d'Annemasse, ce qui suscite des échanges intéressants.

Remarques du président :

- Jean-Jacques fait remarquer que le montant du CNDS des différents CoDép est sensiblement équivalent et tourne autour de 3000 €. Il souhaiterait que davantage de clubs fassent une demande.
- Il regrette le pessimisme du rapport de l'Ardèche.
- Le rapport du CoDép 26 est axé entièrement sur la SNEJ.
- Il revient sur le colloque intitulé « le vélo au cœur des Alpes » auquel a participé le CoDép 73 le 21 mai à Chambéry avec son président, Charles Bionda ainsi que René Uséo, Catherine Borgeais-Rouet, Yvon Durand et quelques présidents de club. Jean-Jacques, qui faisait également partie des intervenants, a trouvé les débats décousus et trop courts (5 minutes d'intervention sur le cyclotourisme) malgré de bons diaporamas. Le tout aurait mérité d'être beaucoup plus structuré.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 16 janvier 2011 et nous avons rendez-vous mercredi prochain avec les responsables du club de Villefranche sur Saône pour visiter la salle et présenter le cahier des charges.
 - Le club de Thônes nous fait savoir par courrier que ses subventions sont en baisse, que les dépenses pour l'AG 2009 se sont élevées à 650 € sur le budget fixé de 800 € et demande une aide de 150 €. Cette demande est votée et rejetée à l'unanimité par le Comité Directeur.
 - Le club Grenoblois (CTG) a envoyé un très bon dossier sur le BRA pour une aide éventuelle au prochain contrat d'objectifs de la Région (toute aide demandée à la Région devant obligatoirement passer par la Ligue). Un mail de ce même club fait état de soucis financiers pour l'organisation de l'AG fédérale 2011 : pas d'aides trouvées à part 1000 € promis par le Conseil Général. On est loin du compte !
 - Demande de l'Amicale des Cyclos Cardiaques d'insérer leur confrérie dans l'Annuaire 2011 et un référencement sur le site de la Ligue. Accord donné par le Comité Directeur.
 - Concernant les récompenses, penser à les transmettre en temps voulu. Jean-Jacques a reçu une demande sur l'imprimé 2009... à refaire...
 - Les nouveaux clubs parus au J.O. des associations : à Coux dans le 07, à Cercier dans le 74, à Domaine dans le 38.
 - Les effectifs : Nous sommes 13 433 à ce jour dont 477 membres individuels (nous étions 12 977 au 20 juin 2009). Le nombre de clubs est de 299 (305 clubs en 2009). Trois départements ont augmenté leur effectif par rapport au 31/12/2009 : le 38, le 73 et le 74.
- Nous avons 22,5 % de féminines et 1111 jeunes dont 881 en école cyclo.
- La Revue est en augmentation avec 1941 abonnés soit 14,5 % (1927 fin 2009). Le 74, le 38, le 26 et le 01 ont un nombre d'abonnés en augmentation, le 07 est en diminution.
- La FFCT nous octroie une somme de 1700 € pour la formation ou l'organisation de salons. Elle sera utilisée pour la formation.
 - Les commissions Jeunesse et Formation ont fourni leur bilan financier. La formation a un coût pour la Ligue de 4100 €
 - Le séjour adultes projeté avec VVF Villages en 2011 n'a pas été inscrit aux séjours fédéraux en temps voulu et nous n'avons pas l'extension agrément tourisme ; il ne pourra donc avoir lieu.
 - Le « séjour » à Cervia s'est très bien passé avec un excellent groupe.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le 28 août.

Le président,

Jean-Jacques PECH

Le secrétaire général,

Michel PERROT